ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Entreprises d'insertion

Question écrite n° 49764

Texte de la question

M. Pierre Gascher appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation des entreprises d'insertion par l'economique. Leurs moyens financiers ont ete a plusieurs reprises geles. De ce fait, l'aide publique moyenne par poste dans les entreprises d'insertion est passee de 71 000 F en 1991 a moins de 50 000 F en 1996. Or, 20 milliards de francs de credits risquent, a nouveau, d'etre geles en 1997, sachant par ailleurs que les entreprises d'insertion sont de plus en plus tardivement conventionnees. Aussi, il lui demande ses intentions afin de soutenir financierement ces activites compte tenu egalement de l'effort que le conseil national des entreprises d'insertion est pret a faire pour recruter 3 500 postes supplementaires sur la periode 1997-1999 dans l'esprit de l'avant-projet de loi sur la cohesion sociale.

Données clés

Auteur : M. Gascher Pierre
Circonscription : - RL
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 49764
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : travail et affaires sociales
Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1494